

LE PHONOGRAPHE ET LE TERRAIN :  
LA MISSION BRUNOT-BRUNEAU DANS LES ARDENNES EN 1912 \*

L'enquête menée par le G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe) pour recenser les diverses études entreprises en France sur la langue parlée ne pouvait manquer de rencontrer les Archives de la Parole. D'abord abritées à la Sorbonne puis longtemps établies rue des Bernardins au "Musée de la Parole et du Geste", elles sont maintenant partie intégrante des collections du Département de la Phonotèque Nationale, le Département de la Bibliothèque Nationale chargé, entre autres, des Archives Sonores <sup>1</sup>. C'est là en effet que nous avons pu prendre connaissance du dossier où sont réunis les documents concernant l'enquête conduite en juin-juillet 1912 par Ferdinand Brunot et Charles Bruneau dans les Ardennes (belges et françaises). Cette enquête, le cadre dans lequel elle était conçue, ses préparatifs, son déroulement, ses résultats et ses suites nous ont paru mériter une présentation qui contribue à les faire mieux connaître. Quant à la remarquable "absence de suite" d'un demi-siècle, nous avons pensé qu'il valait la peine de proposer à son sujet quelques hypothèses dont la seule ambition est de contribuer à la réflexion sur la situation dans notre pays des études sur la langue parlée.

## 1. LES ARCHIVES DE LA PAROLE

Le 3 juin 1911, "le Phonographe fait son entrée à la Sorbonne". C'est ainsi que les journaux rendent compte de l'inauguration des Archives de la Parole. Leur fondateur et premier directeur, Ferdinand Brunot, est, selon A. Dauzat, "l'un des maîtres les plus distingués de la Sorbonne", connu pour sa "réforme si féconde dans l'enseignement grammatical", et comme auteur d'un *Précis de Grammaire Historique de la Langue Française* paru en 1887. Comme l'abbé Rousselot, M. Ponge, professeur au lycée Condorcet et le Dr Azoulay qui, dès le mois de mai 1900 "avait commencé à réunir des documents pour les archives phonographiques dont il avait eu l'idée" <sup>2</sup>, il a longtemps milité pour la création de ces "bibliothèques parlantes", et c'est en grande partie grâce à son action qu'une convention entre la Sorbonne et les Frères Pathé donne naissance aux Archives de la Parole. Avec leur phonographe et leur fonds de 950 disques, contribution de Pathé, puis les collections qui ne vont pas tarder à s'y ajouter, les Archives de la Sorbonne se trouvent en position d'interlocuteur de la Phonotèque créée au sein de la Bibliothèque Nationale de Vienne en 1899, et du Phonogramm Archiv de Berlin, fondé en 1902.

Le fonds initial comprend quelques disques dans des langues exotiques, un peu de provençal et quelques illustrations de dialectes français. Dès la rentrée universitaire, des séances d'enregistrement à la Sorbonne et ailleurs vont régulièrement accroître les ressources des Archives. Ferdinand Brunot a sur ce point des projets ambitieux :

"... comparer et analyser diverses dictions très nombreuses d'un même texte [...] répété par des sujets différents et à différentes reprises par le même sujet. C'est à ce prix qu'on pourra un jour observer scientifiquement les manières si opposées dont dix personnes peuvent comprendre et dire une phrase ou un vers suivant leur origine, leurs habitudes, leur éducation générale et particulière, leur profession, leur disponibilité du moment, leur humeur, bref suivant une foule de conditions variables presque jusqu'à l'infini et où il importe cependant de démêler le fait accidentel et individuel d'avec le fait général et permanent." <sup>3</sup>

Et les Archives vont ainsi attirer à la Sorbonne tout ce qui, du monde

de la littérature, des arts, de la scène, de l'opéra, du Barreau, de l'Université, du Parlement, etc., use de la parole. Là encore, Ferdinand Brunot voit loin :

"L'idéal serait d'avoir des instantanés; non point le discours répété aux Archives, mais la harangue originale telle qu'elle est tombée des lèvres pendant le débat, alors que l'orateur la vivait, en pleine lutte, dans les émotions d'une séance. La science n'en est pas encore là."  
(F.B. 1913)

La mission des Archives est elle aussi rappelée avec netteté :

"Nous n'avons jamais oublié que ... ce Musée appartient à l'Université, qu'il doit être non une salle de curiosités, mais une maison de science et d'enseignement." (F.B. 1913)

Et l'on aura par exemple des enregistrements dits médicaux où l'on peut entendre des locuteurs affectés de lésions des organes de la parole, ou bien même des patients avant et après des interventions chirurgicales affectants lesdits organes, ainsi que des sourds et toutes sortes d'autres cas. Mais l'ampleur des projets ne lui fait pas quitter le monde réel et ses pesanteurs :

"Si jusqu'ici la phonétique n'y a point fait l'objet de recherches et de leçons spéciales, ce n'est qu'un retard dû à des difficultés particulières : nous aurons prochainement le maître que cette science nouvelle exige et que je ne pouvais en aucune façon remplacer."  
(F.B. 1913)

Les projets sont, on le voit, d'envergure, mais F. Brunot a réservé un rayon particulier pour un projet qu'il semble chérir particulièrement :

"Dans tous les articles où je proposais la création d'un Musée de la Parole, j'ai toujours répété qu'il devait être avant tout le conservatoire des patois de France. Là aussi disais-je, il y a des produits directs du génie national, issus de l'âme populaire, qui la reflètent dans sa vie quotidienne. Mieux qu'un monument quelconque, le parler de chaque village représente sa personnalité, il est ce qu'il y a en lui de plus particulier et de plus caractéristique."  
(F.B. 1913)

Ce projet — qui trouve pour s'exprimer des accents si lyriques — est lui aussi d'une ampleur qui vaut d'être soulignée. Le dossier consulté

contient des notes de la main même de F. Brunot où il évalue le coût d'une exploration dialectale de la France. Il prévoit la création d'un poste de Maître de Conférence qui enseignerait quatre mois et voyagerait quatre mois chaque année pour recueillir les parlers des villages, l'achat d'une automobile spéciale, la "roulotte d'enregistrement", et la participation de la maison Pathé pour ce qui est du matériel, des techniciens et du traitement des disques. Il est question d'enregistrer chaque année 1200 disques, dans 200 villages ! Et de réunir en douze ans 15.000 disques provenant de 2.500 villages ! Un calcul fait même état du prix de chaque disque (tiré à dix exemplaires) : 2 F ! Quant au caractère scientifique et aux soutiens nécessaires, F. Brunot y a également songé :

"Bien entendu, une semblable enquête devrait être préparée avec le plus grand soin. Une commission centrale, composée des dialectologues les plus éminents serait consultée sur le choix des textes qui seraient enregistrés, des questions qui seraient posées. [...] Bref, chaque itinéraire serait rigoureusement, méticuleusement préparé. L'initiative du spécialiste embarqué dans la voiture pourrait augmenter le rendement, un résultat minimum serait en tout cas assuré. Il ne s'agit pas de lancer des incompetents sur les routes avec ce programme trop commun en France : Débrouillez-vous !" (F.B. 1912)

Au commencement de l'année 1912, un pas important est franchi :

"J'exposai mon rêve à M. le Recteur, non pas sous la forme d'un rêve, il ne les aime guère, mais sous la forme d'un projet avec chiffres à l'appui. Le tout fut approuvé, et je reçus du Conseil de l'Université l'autorisation de faire un essai. Un anonyme m'avait remis la somme de 1.000 F. L'Université m'en allouait 2.000. C'était assez pour tenter une exploration, qui servirait tout au moins d'expérience." (F.B. 1913)

Et c'est ainsi qu'au cours des premiers mois de 1912 va se préparer, et se réaliser "la première grande enquête instrumentale" (lettre de F. Brunot à Ch. Bruneau).

## 2. L'ENQUETE DE 1912 DANS LES ARDENNES

### 2.1. Le choix du terrain; les préparatifs matériels

Le choix du terrain allait pratiquement s'imposer de lui-même :

"J'avais d'abord été tenté de me diriger vers les Vosges que je connais bien, mais je réfléchis qu'il était plus sûr de visiter une région préparée. Un de mes anciens élèves, M. Charles Bruneau, professeur au lycée de Reims, m'avait soumis, comme thèse, une étude très approfondie sur les parlers des Ardennes. Je le pressentis."  
(F.B. 1913)

Charles Bruneau est en effet l'homme de la situation :

"sans lui, sans sa connaissance du terrain et des sujets, sans son habileté à manier des gens dont il connaît de longue date les habitudes et le caractère, nous n'aurions pas obtenu les résultats que nous pouvons présenter. Il importe que des explorations du genre de celle-ci soient conduites et aient été préparées sur les lieux."  
(F.B. 1913)

Et dès le début du mois de mars 1912, il accepte d'enthousiasme ce projet qui va au-devant d'un de ses désirs les plus chers.

"Il accepta de faire avec moi une tournée qui compléterait ses propres recherches. Sur les 95 villages qu'il avait explorés, il en choisit 50, dressa l'itinéraire, composa les questionnaires, pendant que je m'occupais de l'organisation du transport, des appareils et de tout le matériel."  
(F.B. 1913)

De ce point de vue, les choses seront menées tambour battant :

"Monsieur Em. Pathé fit savoir que l'on pourrait compter sur lui, qu'il fournirait un mécanicien, des cires, et qu'il se mettait à disposition pour étudier et fabriquer un appareil de voyage."  
(F.B. 1913)

On pourra ainsi disposer du fameux *pavillon en Y*, celui qui permet d'enregistrer deux locuteurs qui se font face, chacun se trouvant devant une des deux branches du pavillon <sup>4</sup>.

La voiture, une superbe Charron de 30 chevaux, louée avec son chauffeur pour 1500 francs, va permettre de parcourir les quelque 1600 km du voyage

"sans une panne sérieuse, de Paris à Charleville, de là à Dinant, [...] à la limite extrême du domaine roman, ensuite à Montmédy, et [...] de Montmédy à Paris [...] Si nos caisses ne nous avaient pas empêchés de jouir du paysage, notre voyage eût été une charmante excursion, car je connais peu de régions de France plus belles à parcourir que les vallées de la Meuse et de la Semoy." (F.B. 1913)

Madame et Mademoiselle Brunot feront une partie du voyage et poursuivront d'ailleurs leur collaboration au dépouillement, une fois rentrées à Paris.

Homme prévoyant, F. Brunot a également songé à se munir de recommandations des autorités universitaires auprès des instituteurs et d'autres fonctionnaires, en particulier de l'administration des douanes.

De son côté, Ch. Bruneau a préparé le terrain en faisant jouer les contacts noués précédemment au cours de ses séjours, et en préparant l'opinion par des articles dans la presse locale.

## 2.2. La méthode

A partir de 1902 paraît l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmond. Y sont présentées les formes dialectales d'environ 1900 mots et expressions recueillis par questionnaires sur tout le territoire. L'influence de cet ouvrage se fait largement sentir dans la correspondance échangée entre Ferdinand Brunot et Charles Bruneau dans les préparatifs de l'enquête, où il sert de point de référence.

"L'Atlas linguistique, avec ses immenses mérites, a pourtant un défaut incurable, il est écrit, écrit en une écriture phonétique, sans doute, aussi vraie, aussi proche que possible de la réalité sonore, il est tout de même écrit. Or le signe écrit si exact qu'il soit, rappelle un son entendu, il ne le suggère pas. Il représente, il figure, il ne reproduit pas. Il est à peu près impossible d'imaginer exactement la chose signifiée d'après le signe.

Ce défaut incurable, l'Atlas linguistique le perdra, le jour où les cartes correspondront à des disques, le jour où le pathéphone parlera ce qu'il a noté." (F.B. 1912)

Dans une lettre à F. Brunot, Ch. Bruneau écrit :

"Il ne s'agit pas de refaire l'*Atlas Linguistique* [...] L'intérêt de l'enquête phonographique est exclusivement phonétique et doit porter spécialement sur les faits impossibles à noter : intonation, accent local, rythme de la phrase, dessin musical de la phrase." 5

D'où, explique Ch. Bruneau, il ressort que l'enquête ne portera pas sur la lexicologie, qu'on ne cherchera donc pas à recueillir un lexique très étendu ni même représentatif. La technique nouvelle n'a pas pour ambition de rivaliser avec les questionnaires de listes de mots de l'*Atlas*, ni de chercher à obtenir des réponses à des questions précises (ce qu'on appellerait aujourd'hui interviews directives). En effet,

"la question posée impose le ton, la prononciation de la réponse; l'accent d'intensité disparaît lui-même, et à plus forte raison les autres phénomènes — plus délicats encore qu'il s'agit d'étudier. Le questionnaire fournit non seulement un patois réfléchi, mais un patois extorqué : il faut obtenir un patois spontané." 5

Charles Bruneau montre ainsi qu'il a une conscience très aiguë du genre de choses qu'un recueil de données au moyen du phonographe peut permettre de faire et aussi de ses limites par rapport aux autres techniques existantes, en termes de comparaison des données et des types de faits à étudier.

Mais le chemin qui mène à l'obtention d'un "patois spontané" n'est pas une ligne droite. Il se précisera à mesure que l'on s'approchera du terrain, la méthode ne s'affirmant vraiment qu'aux premiers contacts avec les locuteurs. Il est très intéressant de voir comment on se méfie au début de la capacité des gens à produire d'eux-mêmes des énoncés satisfaisants devant l'appareil. Les premiers plans de Ch. Bruneau prévoyaient en effet trois types de disques par village :

— un premier disque où l'on aurait d'abord fait traduire au sujet un court récit préparé à l'avance et rédigé à partir des termes qui sont dans l'*Atlas*, puis on demanderait au sujet de reprendre deux ou trois fois ce récit, de mémoire, et en patois, pour qu'il puisse le redire tout d'une traite devant l'appareil. Il s'agit, dit Ch. Bruneau,

à la fois d'éviter les "hésitations, les arrêts, les gâchis" et aussi d'avoir un point de comparaison entre les différents points de l'enquête (ne serait-ce pas une autre forme de l'influence persistante de l'Atlas ?). Le caractère imposant du matériel, les opérations délicates qu'il faut faire pour enregistrer et la durée très brève de chaque disque (moins de 3 minutes) expliquent en partie ces craintes.

- Un second type de disque serait réservé à la notation de faits caractéristiques de tel village. Par exemple des *listes de mots* pour les villages situés sur une frontière linguistique : on y chercherait de façon systématique des exemples de traits phonétiques qui distinguent les deux dialectes. Ou bien on pourrait rechercher des exemples de différence entre le langage des vieillards et celui des générations plus jeunes. Le souci est ici de faire apparaître des faits nouveaux, qui pourraient permettre d'expliquer des phénomènes qui restent mystérieux. Ch. Bruneau prend l'exemple de certaines différences phonétiques que la découverte de certaines réalisations dans certains villages permet d'expliquer. L'existence par exemple de deux prononciations de "fève", /fif/ et /fef/ dans des villages voisins, s'expliquerait bien par la découverte dans des villages proches de formes intermédiaires diphtonguées /fejf/, /fijf/, dont l'apparition puis la disparition aurait transformé la voyelle initialement présente. Les formes enregistrées par l'Atlas ne permettant pas toujours de saisir l'ampleur de ce genre de phénomène, on pense pouvoir ainsi en améliorer le travail.

- Ce n'est qu'en dernier lieu qu'il est fait mention d'un disque qui recueillerait une histoire ou un récit improvisé. Le "spontané" n'aurait alors représenté au mieux qu'un tiers des disques. Quant au modèle proposé par Ch. Bruneau pour être traduit et dit en patois, c'est un récit dont la forme et le contenu ne sont pas sans suggérer des textes comme *Le Tour de France par deux enfants*.

L'idée que les gens ordinaires, en l'occurrence des patoisants, peuvent parler sans mise en scène particulière, sans répétition, sans texte préalable, bref, qu'ils peuvent avoir des *choses* à dire et



pas seulement des *façons* de dire, n'est pas vraiment une idée naturelle. Elle ne s'impose en tout cas pas du tout et il faudra les premières rencontres sur le terrain pour que les disques "préparés" soient aussitôt abandonnés au profit des disques "spontanés".

Ce sera une des grandes révélations de l'enquête. Le 9 juin, quelques jours avant le début de l'enquête, Ch. Bruneau écrit à F. Brunot :

"Je crains que les questionnaires ne nous réservent de fâcheuses surprises. J'ai eu de graves difficultés avec celui de l'Atlas, qui est pourtant si simple. La phrase 'pouvoir et vouloir sont deux choses' a l'air bien simple : je n'ai jamais pu l'obtenir et j'ai dû y renoncer. Je vais préparer un nouveau type tout à fait différent de celui que je vous ai adressé : nous verrons à l'expérience celui qu'il faut choisir."

Ce ne sera donc "qu'à l'expérience", sur le terrain même, face aux gens, que l'on s'apercevra que "les beaux questionnaires ne servaient à peu près de rien". Et Ferdinand Brunot dira plus tard :

"Nous avons gagné tellement en vérité et en variété que l'hésitation n'était pas possible. Chacun de nos disques est une tranche de vie." (F.B. 1913)

Le terrain étant délimité, la méthode précisée et le matériel en place, F. Brunot écrit, le 8 juin 1912, à Ch. Bruneau : "Je me réjouis qu'à votre thèse soit rattachée la première enquête instrumentale. Ce sera une date".

### 2.3. Le matériel recueilli

L'enquête va durer près d'un mois et si elle bénéficie de ce que la technique du phonographe offre de plus perfectionné, les incidents techniques ne pourront être tous évités. C'est ainsi que le travail de la première semaine sera presque entièrement perdu.

Mais la moisson aura été bonne : 154 disques provenant de 31 localités visitées entre les 24 et 28 juin et les 3 et 20 juillet <sup>6</sup>. Ces disques ont tous été conservés aux Archives de la Parole où ils sont accessibles au public. Mais le fait le plus saisissant à leur

sujet est sans doute la richesse de la documentation qui les accompagne. A chaque disque correspond en effet une fiche, extrêmement soignée, sur le modèle, dit F. Brunot, de la façon dont on procède à Vienne. L'existence d'un formulaire imprimé à cet effet semble bien confirmer qu'on envisage quelque chose qui est destiné à se poursuivre.

Ce sont ces fiches qui constituent l'essentiel du matériel sur quoi a porté notre étude. En effet, si nous avons pu écouter quelques-uns des disques à saphir sur les appareils d'époque de la Phonotèque Nationale, ils resteront d'un maniement malaisé comme outil de travail tant qu'ils n'auront pu être recopiés sur bande magnétique et traités par le Pachburn dont dispose la Phonotèque Nationale qui en améliore de façon spectaculaire l'audibilité.

Chaque fiche comporte deux parties bien distinctes :

- 1) des renseignements sur les locuteurs, leur parler, des observations sur l'enregistrement, des renseignements techniques;
- 2) une transcription double (le texte, écrit dans la notation phonétique de Gilliéron, et une véritable traduction en français), elle-même assortie de notes.

### 2.3.1. *Les locuteurs et leurs parlars*

Examinons ces fiches de plus près. Elles nous permettent de nous faire une idée précise de la population enregistrée. Les 82 sujets enregistrés se répartissent de la façon suivante :

45 femmes de 19 à 78 ans  
37 hommes de 14 à 80 ans

les unes comme les autres bien réparties selon les tranches d'âge.

Les professions féminines : 14 ménagères  
10 journalières  
7 cultivatrices  
3 hôtelières  
2 aubergistes  
2 rentières  
1 brosière, marchande de journaux, sous-perceptrice, servante, repasseuse, couturière, sans profession.

Les professions masculines : 12 cultivateurs  
 3 hôteliers  
 2 tailleurs d'habits  
 2 maçons  
 2 négociants  
 1 écolier, représentant, bûcheron-cloutier, gendarme (l'enregistrement en breton), comptable, ardoisier, cordonnier, facteur, journalier, tisserand, menuisier, cardeur, brasseur, mécanicien, tailleur de pierres.

La classification par genres révèle que sur les 154 disques, 53 sont des récits, et 71 des dialogues (soit 124/154), 3 sont des contes, 22 des chansons, 5 des phrases françaises mises en patois. Quant aux principaux thèmes abordés, il s'agit du chanvre, des essarts, de la fabrication des clous, de la culture des jardins, de l'élevage, de la récolte des foins, de la lessive et ... comme on pouvait s'y attendre dans une région frontalière, de la contrebande.

Examinons comment sont remplies les rubriques *langue* et *dialecte* : pour *langue*, à l'exception du gendarme breton ("langue bretonne") et d'une erreur manifeste ("patois wallon"), on trouve partout LANGUE ROMANE. Pour *dialecte*, les mentions les plus fréquentes sont *patois de V.* où *V.* est le nom du village, ou *français dialectal de V.*, ou encore *namurois* ou *liégeois*, ou même *namurois mêlé de patois de Foisches*, ou *Carolorégien mêlé de patois de Foisches*, ou *patois mélangé (Felenne-Horguies)*.

Quelques fiches - rares - complètent ces renseignements d'appréciations comme : *patois francisé*, *parfois incorrect*, *patois très francisé*, ou encore des remarques tout à fait intéressantes sur les accents comme :

"Le sujet qui ne se rendait pas compte qu'il avait conservé l'accent de Petit Fays le reconnaît nettement dans le phonographe."

Les patois sont des domaines *wallon* dans la vallée de la Meuse (Fumay, Haybes, Harghies, Landrichamps, Chooz, Foisches, Ham-sur-Meuse), *champenois* dans les environs de Mézières (Linchamps, Thilay, Gespunsart,

Bohan, ...), *lorrain* (Auflance, Margny, Thonne-le-Thil, Gérouville, Florenville, Chiny, etc.). Et quelques disques sont présentés comme étant du "français dialectal", le plus souvent qualifié par Ch. Bruneau, spécialiste des patois, de "sans intérêt".

Une autre rubrique, baptisée *Observations*, rappelle l'espace réservé à l'évaluation sur une copie d'étudiant. La façon dont elle est remplie confirme souvent cette impression :

"Net comme articulation; la suite des idées est très confuse"

"Sujet remarquablement intelligent; parle aussi français"

"Les deux patoisants parlent souvent à la fois; il est impossible de distinguer leurs paroles."

Elle reflète parfois les circonstances :

"Les sujets, placés pour la première fois devant l'appareil, sont visiblement intimidés, d'où un certain décousu dans leur dialogue."

"Monsieur Léonard est très ému; nombreuses hésitations, nombreux silences."

ou le contexte qui permet de savoir ce dont il s'agit :

"Le dialogue est supposé entre un moine et le sujet : dans ces conditions le patois serait insolite d'une part — de l'autre impoli. D'où l'emploi du français."

S'y ajoute parfois un commentaire sur la qualité technique ou sur l'élocution :

"Extrêmement distinct, presque sans bruit, mais le texte est peu intéressant, le patois l'est peu aussi. C'est du français patoisé."

"C'est un monologue prononcé très vite, avec une articulation très défectueuse. A la fin, il est question de faire la fraude sans qu'on sache pourquoi. Douteux, à consulter avec précaution."

qui parfois se poursuit sous forme de notes en bas de page dans la transcription :

"Hésitation"

"Passages inintelligibles. L'autre interlocutrice essaie en vain de parler."

### 2.3.2. *La transcription*

Un regard sur la fiche reproduite en annexe permet de s'apercevoir du genre de travail auquel s'est livré Charles Bruneau, de la double transcription effectuée pour l'ensemble des disques.

1. Une partie appelée *Texte* transcrit selon la notation phonétique de Gilliéron le matériel enregistré. Les connaisseurs apprécieront : plus de six heures de paroles en tranches de deux minutes, si bien que les textes font chaque fois allusion à des références et des situations différentes.

La convention d'espace entre les mots rend la lecture aisée et la notation va assez loin dans le détail phonique. D'autant que des notes viennent encore la préciser :

"Remarquer 1) que les voyelles longues et fermées sont diphthonguées, 2) que les occlusives finales sont articulées avec tant de force qu'elles semblent suivies d'une voyelle."

Les affriquées sont notées avec grand soin, par exemple la notation [d<sup>y</sup>je] pour le pronom de première personne.

Il arrive parfois — cela est signalé par le terme "douteux" — que malgré sa connaissance du terrain, Charles Bruneau, plutôt que de risquer une interprétation, indique ne pas être absolument certain de ce qu'il faut transcrire. Mais la chose semble assez rare. En revanche cette notation phonétique laisse certains points en suspens, surtout pour qui le patois transcrit n'est pas familier : de quelles unités plus larges s'agit-il au plan morphologique, au plan lexical ?

2. C'est là que la seconde partie de la transcription — appelée *transcription ou traduction* — est d'un intérêt considérable. Elle va permettre d'identifier la valeur linguistique des signes notés dans

la partie *texte* qui resteraient souvent énigmatiques.

Texte :

[pus k el n a rɛ pur li viv]

Transcription-traduction :

puisqu'elle n'a rien pour elle vivre <sup>7</sup>

ou encore :

[la vêt ɛ k la babèt d'Uyot Kutý le pti ramona]

Voilà vingt ans que la Babette d'Houyotte couche  
les petits ramoneurs.

On le voit, la correspondance entre les deux notations facilite grandement l'interprétation. La chose a dû paraître d'autant plus nécessaire aux enquêteurs que l'observation de paroles réelles a fait apparaître une

"diversité qui va jusqu'à ce point — et cela fait naître de profondes réflexions — qu'un même mot est prononcé par la même personne de plusieurs façons différentes; sur le même disque, c'est-à-dire dans un espace de deux minutes." (F.B. 1913)

Autre exemple,

[dʲe vovo bɛ ki plura]

je voudrais bien qu'il *pleuvrait*

où le temps employé dans l'adaptation en français est souligné, avec une valeur de *sic*, ce qui nous renseigne sur la forme verbale employée par le locuteur, donc avec une différence intéressante seront ainsi signalées les curiosités morphologiques ou lexicales par rapport au système *français*.

Il arrive que ces renseignements restent insuffisants et Ch. Bruneau nous fournit alors des notes qui expliquent du lexique ou encore une situation verbale sans laquelle on ne pourrait rien comprendre.

*c'est pas encore tout ? (s'adresse au linguiste)*

L'aspect phonétique des données sera largement utilisé par Ch. Bruneau dans son livre sur les parlers des Ardennes, ainsi que dans ses articles et publications en phonétique. Mais le matériau ne

peut-il se prêter qu'à des remarques d'ordre phonétique, comme l'annonçait Ch. Bruneau ?

Nous ne livrons ici que des impressions rapides car il y aurait certainement un travail passionnant pour un étudiant à dépouiller l'information morphologique et syntaxique que contient ce corpus. Moins en terme de catalogue bien sûr (la supériorité des méthodes comme celles de l'*Atlas* ou aujourd'hui de l'intuition du locuteur est sur ce point évidente) qu'en termes de types de fonctionnement ou de structures représentées et avec quels éléments. Voici donc quelques faits au hasard :

[indemäd kwa k j avö]  
 "ils me demandent ce que j'ai"  
 [Ki ke vla]  
 "qui que vla ?"  
 il est d'abord ° temps de se préparer (° : bientôt) <sup>8</sup>  
 "quoi qu c'est qu'ils ont dit ?"  
 "on gazonnait ° toute la journée"  
 (° : enlever les gazons avec la houe)  
 il faut voir si on est rudement ° administrés  
 (° : bien)  
 "tu ne l'as plus si bon °, hein ?"  
 (° : *l'avoir bon*, être heureux)  
 "tais toi que oui" °  
 (° : forme renforcée de l'affirmation)  
 [a vla ma fraz kê fét]  
 "voilà mon récit ° (exactement ma phrase) qui est fini."  
 "il a même engueulé son escorte ° pour qu'il foute le  
 (° : le douanier qui l'accompagnait) [camp]"  
 "quels chenapans de s'aller battre ainsi, du même pays"

Nombreux emplois du préfixe *re-* avec la valeur de "faire à nouveau" :

"Tout fâché il rattend Saint Pierre au rattelage °  
 à une heure."  
 (° : le moment où l'on rattelle, la reprise du travail)

Des constructions intéressantes comme :

"pour qu'elle me donne une bouchée de pain pour moi  
 boire mon café."

ou encore :

"je ne lui mets point de lait parce que je n'en ai point mais je mets de la graine du [lé] (jeu de mot sur *lè*, lait et *lé*, lin)."

ou un exemple comme on en cherche souvent, avec une rupture dans l'emploi des temps, en rapport avec l'absence d'indication de changement d'énonciateur, qui, avec l'intonation employée, amène à penser qu'il y a bien répétition de quelque chose qui n'est pas compris :

"Il toque à la porte, tire la chevillette et la bobinette ..... tombera °"  
(° : *sic*, le sujet n'a pas compris).

Par la quantité d'informations qu'elle fournit avec une remarquable économie de moyens, cette transcription contribue au caractère unique de l'enquête dans les Ardennes.

#### 2.4. Les leçons de l'expérience

Le 22 juillet 1912, Ch. Bruneau écrivait à F. Brunot :

"Vous avez sacrifié aux études dialectales — qui ne sont pas l'objet habituel de vos préoccupations — un mois de démarches et de fatigues continuelles. Je suis sûr que la postérité vous tiendra compte de cet effort."

F. Brunot semble penser que la moisson en valait la peine. Dans le texte dactylographié de sa conférence aux Archives de la Parole (cité tout au long de ce texte) on peut lire :

"Nous savons comment il faut conduire une enquête. Les images que nous avons préparées pour faire parler les sujets; comme on fait avec les enfants dans les classes de langues vivantes, les beaux questionnaires soigneusement dressés que nous avons fait autographier, ne nous ont à peu près servi de rien. Tout de suite nous nous sommes aperçus que les méthodes du patoisant ordinaire devaient être abandonnées.

Le principe d'une enquête dialectologique au moyen d'appareils, c'est autant que nous pouvons en juger, de laisser au sujet toute liberté. L'avantage évident, c'est qu'en s'effaçant ainsi, au lieu d'un patois extorqué, où l'intervention de l'enquêteur risque toujours de fausser quelque chose, on recueille un parler sincère. [...] bientôt ils causent, elles causent surtout, libre-



ment, comme à la fontaine. Ce n'est pas pour dresser un vocabulaire qu'il faut instituer une enquête comme la nôtre. L'avantage sur ce point est qu'elle révélera de temps en temps un mot extrêmement curieux, qu'un enquêteur français ne pourrait pas demander et n'aurait aucun moyen de se faire dire, s'il ne le connaît pas à l'avance. Je pourrais citer par douzaine des mots de cette sorte que nous avons et qui ne figurent pas dans ce vaste recueil qui s'appelle l'*Atlas Linguistique*, je dirais presque, qui ne pouvaient pas y figurer. Ainsi une femme s'écrie tout d'un coup : 'Il ne fait pas encore si fanant'. Le mot n'a pas encore été recueilli par l'*Atlas*. Ailleurs et souvent les sujets manifestent leur surprise, comme on le fait si souvent même en français dans l'Est de la France : 'Tais-toi qu'il est venu', 'Tais-toi que c'est lui'. L'*Atlas Linguistique* a une carte de *se taire*, ce développement sémantique ne s'y trouve pas indiqué."

Un fait remarquable est le très petit nombre de disques où les locuteurs "gâcheraient" le travail des enquêteurs par leur inaptitude à s'exprimer ou de trop longs silences<sup>9</sup>.

De son côté, Ch. Bruneau publie sous le titre "La conservation des patois ardennais" un bref compte rendu de la mission dans les Ardennes. Dès le mois d'août un article s'en fait l'écho dans *Le Soir* de Bruxelles, bientôt repris dans *La Nouvelle République*. Interviewé sur ce point, A. Dauzat estime qu'il s'agit "d'un nouveau champ d'activité très fécond qui s'ouvre [...] aux Archives de la Parole". Ch. Bruneau pourra écrire à son maître, après un passage sur les lieux de l'enquête, "nous sommes entrés dans la légende".

Ce sera ensuite l'*Enquête Linguistique sur les patois d'Ardennes*, de Ch. Bruneau, dont le premier volume paraît en 1914, et le second en 1926.

Les enquêteurs vont recevoir, comme d'ailleurs les sujets enregistrés, des exemplaires des disques dont Ch. Bruneau avait d'ailleurs envisagé un temps qu'ils pourraient être commercialisés dans la région, moyen de contribuer au financement de ce genre d'enquête.

Le succès paraît important; les enseignements sont nombreux et positifs, on s'attend donc à une suite en proportion avec la qualité et le niveau du produit. Or cette suite ne sera jamais jouée.

### 3. LA DERIVE FOLKLORISTE

Lorsqu'on l'examine aujourd'hui, la mission Brunot-Bruneau dans les Ardennes se distingue de toutes celles qui lui ont succédé dans le cadre des Archives de la Parole :

- 1°) par l'ampleur du projet dont elle devait être le prototype
- 2°) par l'existence d'une transcription exhaustive et de qualité du matériel enregistré
- 3°) par le type de matériau enregistré.

Si au cours de l'été qui suit l'épopée ardennaise F. Brunot va lui-même repartir sur le terrain (dans le Berry en juin et le Limousin en août 1913), la Grande Guerre va de toute façon interrompre ces projets, comme elle en aura hélas fait avorter tant d'autres. Ce ne sera que dans les années trente que seront reprises les enquêtes dans les régions de France. Le *Catalogue des Archives de la Parole* (sous presse) permettra d'en mesurer l'étendue et le caractère. Il n'a en tout cas plus grand rapport avec ce dont nous venons de parler. Le parler spontané a laissé le terrain au pur folklore, chants, danses et musiques, dits du type récitation, c'est-à-dire à des formes figées, souvent même recueillies de la bouche de gens de la bonne société dans des studios d'enregistrement.

C'est ce qui nous conduit à décrire l'évolution de ces enquêtes comme une *dérive folkloriste* d'où les motivations, l'esprit et le travail de terrain inaugurés dans les Ardennes ont disparu. Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici sur l'intérêt intrinsèque ou même linguistique de matériaux ainsi recueillis. Nous nous bornons simplement à constater l'interruption brutale et prolongée d'un projet où du parlé (patois ou français dialectal, c'est une autre question) était au coeur de l'enquête, où l'objectif était de permettre l'archivage, l'étude et l'analyse de paroles d'hommes et de femmes parlant "comme à l'auberge ou comme à la fontaine".

Cet abandon d'un projet à la fois ambitieux et cohérent, d'un dessein qui semblait aller à la rencontre d'une grande soif de connais-

sances du grand public comme de milieux scientifiques, est déconcertant. Ce n'est en effet que beaucoup plus tard, après une autre guerre et de nouveaux progrès techniques importants (le magnétophone) que de nouvelles tentatives d'enregistrer de la parole pour la décrire et l'analyser verront le jour.

Quelles difficultés, quels obstacles, quelles résistances ont empêché d'aller à terme — avec ou sans F. Brunot — un projet qui semblait avoir toutes les chances de son côté ? Un examen attentif des enquêtes conduites au cours de l'été 1913 est de ce point de vue éclairant.

### 3.1. Les missions dans le Berry et le Limousin de 1913

Les objectifs et les conditions d'enquête sont dès le départ différents :

"L'enquête faite en Limousin devait à mes yeux servir d'expérience pour déterminer ce que dans un temps donné on pouvait recueillir sur un terrain limité où on se transporterait par chemin de fer et par voiture." 10

La "roulotte d'enregistrement" présentée dans l'article de *Paris-Disques* est restée un rêve et il s'agit de montrer l'efficacité du mode de recueil de données. Il n'y a pas non plus de dialectologue, spécialiste du terrain berrichon ou limousin comme l'était Ch. Bruneau dans les Ardennes. Dans ces conditions, l'homme qui se présente sur le terrain est autant le Directeur des Archives de la Parole que le linguiste. C'est ainsi qu'il ne résiste pas aux curiosités qui se présentent :

"une chanson sur le 'Pauvre Robespierre' de la bouche d'un 'Rouge' qui ne sait pas la Marseillaise"

ou encore

"une perle des Archives de la Parole, le vieux majoral du Félibrige, Eugène Rombal, n'avait plus qu'un filet de voix, mais grâce à un dispositif spécial, pas une syllabe n'a été perdue." (F.B. Limousin)

Examinons maintenant le matériel recueilli successivement :

- dans le Berry (du 28 au 30 juin; 56 cires par 44 locuteurs dans 3 villages, ainsi qu'un questionnaire écrit : des phrases françaises traduites en patois par le curé d'un des villages)
- en Limousin (du 22 au 30 août; 72 enregistrements en 92 disques - soit plus de 13 par jour en moyenne! - par 38 sujets dans 12 localités; l'enquête avait été préparée par l'enregistrement à Paris de 2 soldats limousins répondant au questionnaire écrit et conversant en dialecte limousin). Par rapport à la thèse de Ch. Bruneau, c'est bien peu !

S'il s'agit bien en apparence de la poursuite de l'enquête de 1912, des différences sautent aux yeux :

- 1°) les fiches sont les mêmes à ce détail près qu'elles ne comportent *plus aucune transcription* (il faut pour cela un spécialiste !)
- 2°) les enregistrements de récits et conversations sont passés de 124/154 (81 % en 1912) à 23/72 (31 %) pour le Limousin et 17/56 (30 %) pour le Berry, tandis que les chansons atteignent une proportion de 36/72 (la moitié) pour le Limousin et 34/56 (60 %) pour le Berry. Sans parler des quelques disques de proverbes, fables et autres pièces de vers.
- 3°) l'enquête est menée très rapidement.

Certes le linguiste n'a pas disparu en F. Brunot, mais ses remarques se bornent à perfectionner son projet de la grande enquête qu'il compte toujours mener à bien :

"j'ai pu constater une fois de plus combien les indigènes ont une conscience nette des particularités de leur langage. 'N'allez pas plus loin, m'a-t-on dit, c'est le Cantal, tout à côté les gens ne parlent plus comme nous'. Je me suis empressé bien entendu d'y aller voir. Le fait était strictement exact. La montagne a opposé sa barrière aux invasions de tous côtés." (F.B. Limousin)

"*Quand on obtiendra l'enquête nécessaire* [les italiques sont de moi, C.V.], il conviendra d'appeler à la rescousse les érudits du pays; s'il ne convient pas de se fier à eux les yeux fermés, les indications qu'ils fournissent ont souvent un très grand prix. Le défaut de certaines enquêtes est

d'avoir été poussée au hasard. Hasard des lieux, hasard  
des personnes." (F.B. Limousin)

Et c'est ce "hasard des lieux et des personnes" qui, en l'absence d'un spécialiste du terrain (spécialiste dont F. Brunot avait à maintes reprises souligné la nécessité), va favoriser la collecte de ce qui est "rustique et ancien", "menacé de disparition", car il semble que ce soit ce qu'une enquête non préparée sur le plan linguistique permette le plus facilement de choisir : à défaut de pouvoir évaluer l'intérêt et l'authenticité linguistique, on peut au moins juger de l'intérêt folklorique du matériel recueilli. Cette *dérive folklorique* qui correspond à une des motivations de toute l'entreprise,

"recueillir nos patois de France, qui de jour en jour  
s'éteignent ou dégénèrent" (F.B. 1912)

la renforce à son tour en favorisant ce qui disparaît :

"Il y a dans les villages des hommes qui veulent comprendre et qui savent écouter, tout comme en Sorbonne [...] à Charbeaux, M. Bricau [...] s'est si bien rendu compte de ce que nous voulions, que de lui-même, il cessa de parler de ses cultures modernes parce que nécessairement les machines et les engrais chimiques y jouant un grand rôle, il était entraîné à mêler à son langage ordinaire des mots savants d'origine française, qui en gâtaient le caractère. Et spontanément, pour rustiquer de son mieux son patois, il feignait de prendre le parti du paysan vieux-jeu, qui fauche encore à la main." (F.B. 1913)

Il semble donc que, seul sur le terrain, F. Brunot lui-même soit entraîné à rapprocher "conservatoire des parlers de France" comme "fruits du génie de la race" et contenus conservateurs. Cette convergence ne fera qu'accentuer la dérive folkloriste.

### 3.2. Patois parlés ou patois figés ?

Le phonographe doit permettre de sauver de la disparition et de l'oubli les patois, partie importante du patrimoine en train de céder le terrain au français :

"Partout, sous l'influence de l'école, de la presse, des relations commerciales, le français refoule et supplante,

pénètre tout au moins les idiomes locaux qui, dans quelques années seront perdus ou transformés. Victoire dans un sens, désastre irréparable en un autre, personne ne veut que cet événement s'accomplisse sans que nos vieux parlers locaux aient été recueillis. G. Paris, pensant aux moyens dont on disposait de son temps, demandait qu'on en fît 'un grand herbier national'. Les machines parlantes permettent plus et mieux d'en faire un 'Jardin des plantes françaises'. Ce n'est plus des patois morts qu'on doit garder, ce sont des patois vivants, causant et chantant, jetant au vent de l'avenir le plus lointain l'écho indélébile des sonorités qu'un savant même ne note pas, des accents qu'un étranger ne peut 'attraper'." (F.B. 1913)

Or le fait de ne pas disposer du soutien scientifique et financier nécessaire (comme c'est le cas en Berry-Limousin) favorise le folklore au détriment des paroles plus ordinaires et il va se révéler d'autant plus important que la situation linguistique de la France va être bousculée. La Grande Guerre en effet va non seulement interrompre nombre d'activités scientifiques, elle va aussi précipiter l'évolution de la société française, y compris dans ses aspects linguistiques : les patois voient leur tendance au recul devenir débâcle à la suite de cet extraordinaire brassage de la population.

Dans ces conditions, l'intérêt pour les patois devient de plus en plus intérêt pour le fait local, les survivances de ce qui est ancien, rustique, voire rétrograde, exprimé dans un patois de plus en plus figé car de moins en moins utilisé dans la vie courante. Conserver les patois correspond donc de moins en moins à recueillir des parlers vivants, mais des formes qui se trouvent maintenues dans des paroles, des dits ou des chants, figés ou préfabriqués, c'est-à-dire du folklore.

A considérer la situation d'alors, tout se passe comme si la difficulté pour l'époque avait été de distinguer les deux aspects présents et mêlés dans le projet de F. Brunot :

- la poursuite d'une collecte de données sur les patois des villages de France, patois de moins en moins *parlés*;
- le début d'une grande enquête sur les parlers effectifs des Français,

avec la place qui doit lui revenir au successeur et remplaçant des patois, le français dialectal,

"ce français si curieux et si varié, qui a partout son accent, ses mots, ses tours, qui existe en France sous des milliers de variétés. Intéressant au plus haut point pour le linguiste dans son état présent, ce français-là a un avenir que nul devin ne peut tracer. Il se peut qu'il se réduise peu à peu à la langue commune, il est plus vraisemblable qu'il sera la source des patois de l'avenir, comme le latin a été la source des patois présents."

(F.B. 1913)

F. Brunot avait d'ailleurs précisé ses intentions à ce sujet puisque dans son projet de recueil des parlers de France, il prévoyait :

"Dans les villes et les communes qui parlent français on aura enregistré les déformations locales du français, et cela aussi constituera une collection du plus haut intérêt scientifique."

(F.B. 1912)

Il a d'ailleurs, au cours de l'hiver 1912-1913 fait enregistrer au studio des Archives de la Parole trois disques (cinq faces) en "parler parisien" <sup>11</sup> dont un où on peut l'entendre lui-même parler avec un tapisserie.

Or c'est précisément sur ce point qu'il semble bien y avoir eu en France des pesanteurs et des résistances considérables : le passage à l'étude de la langue parlée (on pourrait dire de la langue à travers la parole) correspond à une lente et longue évolution — loin d'être véritablement terminée aujourd'hui.

Si l'on voit bien au cours des années considérées ici des phonéticiens et des grammairiens s'intéresser à la langue ordinaire, citons Bauche, Martinon, et bien sûr Damourette et Pichon, il ne semble pas qu'ils aient travaillé sur de la parole enregistrée. Les phonéticiens ont depuis bien longtemps procédé à des études instrumentales extrêmement poussées sur la phonation, mais sans enregistrements. Pour les grammairiens cela pourrait tenir aux limites imposées par le phonographe qui rend très difficile la collecte d'un corpus de taille significative. Ou encore au fait que, s'intéressant à la syntaxe, la notation "au vol" de choses entendues leur permet de réunir une

quantité d'exemples que les enregistrements du temps auraient eu peine à leur fournir.

Pour sa part en tout cas, F. Brunot se consacrera désormais à ses tâches d'historien de la langue et de grammairien. Tout se passe comme si pour lui le "français" se définissait comme relevant implicitement du domaine de la langue, le domaine de la parole s'appliquant de façon privilégiée aux patois, ou aux parlers français "dans leurs déformations locales". Ceci semble donc s'opposer à ce qu'on aborde le français sous son aspect de *parole*, et expliquerait en partie la difficulté pour F. Brunot et plus encore pour son époque de concevoir un domaine comme le *français parlé*, même s'il s'en est approché au point de le presque rencontrer. Quant à Ch. Bruneau, si son nom reste lié à celui de F. Brunot, c'est, outre l'homonymie, pour l'*Histoire de la langue française*. Il deviendra spécialiste de stylistique et publiera à l'occasion un ouvrage de phonétique.

#### CONCLUSION

Le projet de F. Brunot d'un recueil systématique des parlers de France n'a eu qu'un début de réalisation : l'enquête menée dans les Ardennes avec le remarquable homme de terrain qu'était Ch. Bruneau. L'orientation générale de ce projet portait me semble-t-il en germe la rencontre avec le français dialectal, ou régional, c'est-à-dire avec ce que nous appelons aujourd'hui le *français parlé*. Le naufrage de ce projet est donc celui d'un dessein qui, s'il eût pu s'accomplir, la linguistique en France en eût été profondément changée.

Cyril VEKEN

Université de Paris VII

★



## NOTES

- \* Mes remerciements à Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean du G.A.R.S. pour m'avoir mis sur cette piste. Et à Marie-France Calas (Directeur du Département de la Phonothèque Nationale et de l'Audiovisuel, à la Bibliothèque Nationale) et Marie-Rose Simoni-Aurembou (maître de recherches au C.N.R.S., GRECO 9, *Les Atlas Linguistiques*) qui, ainsi que le personnel de la Phonothèque, m'ont permis d'avoir accès au fichier et aux documents des Archives de la Parole. Hommage soit rendu à leur conception du service public, bien dans la tradition de Ferdinand Brunot.
- <sup>1</sup> Le fonds Brunot-Bruneau fait partie des collections du Musée de la Parole et du Geste qui ont été répertoriées dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique qui associait le C.N.R.S. et la Bibliothèque Nationale. L'action, menée et coordonnée de 1978 à 1981 par M.-F. Calas et M.-R. Simoni-Aurembou, s'intitulait "Etude linguistique des enregistrements de français parlé et de chants (1911-1950) conservés dans les archives du Département de la Phonothèque Nationale et de l'Audiovisuel". Le catalogue est sous presse et l'on consultera utilement l'introduction qu'y a contribué M.-F. Calas.
- <sup>2</sup> Ferdinand BRUNOT, "Les Archives de la Parole et les Parlers de France", *Paris-Disques*, 5 février 1912, pp. 8-10. Désormais F.B. 1912. Sur le rôle du Dr Azoulay, voir le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, Paris, 2 novembre 1911.
- <sup>3</sup> Ferdinand BRUNOT, manuscrit polycopié d'une conférence prononcée en janvier 1913 aux Archives de la Parole. Désormais F.B. 1913.
- <sup>4</sup> Tout ceci dans le cadre de la convention passée entre l'Université de Paris et les frères Pathé : le matériel et le technicien (M. Arrouzeau, qui restera attaché aux Archives de la Parole) sont à la charge de la maison Pathé. Celle-ci fait figurer dans son catalogue les disques des Archives de la Parole qu'elle commercialise. En 1928, lorsque H. Pernot prendra la direction des Archives de la Parole transférées rue des Bernardins, la convention sera renouvelée et les frères Pathé installeront le studio d'enregistrement.
- <sup>5</sup> Charles BRUNEAU, correspondance avec F. Brunot, entre mars et août 1913, conservée dans le fonds Brunot-Bruneau.
- <sup>6</sup> Soit près de deux villages et dix enregistrements par jour en moyenne.
- <sup>7</sup> On notera que si la "traduction" permet d'identifier une construction bien attestée sur tout le domaine roman, le fait de rendre *l'i* par "elle" pose problème : s'agit-il ou non d'une forme féminine du pronom ?

- 8 L'astérisque signale un appel de note par Ch. Bruneau. La note elle-même est ici insérée à la suite de l'exemple.
- 9 Il convient de se souvenir que si tout enquêteur d'aujourd'hui a appris à respecter le silence des locuteurs, un disque de moins de trois minutes ne le permettrait guère !
- 10 Ferdinand BRUNOT, manuscrit polycopié sur l'enquête en Limousin conservé dans le fonds Brunot-Bruneau. Désormais F.B. Limousin.
- 11 Il s'agit successivement de :
1. "Conversation en parler parisien" entre Ferdinand Brunot, né à Saint-Dié en 1860, et Louis Ligabue, tapissier, né à Paris en 1875. Paris, 17 décembre 1912 (AP 201) - face A : 3'08"; face B : 2'39".
  2. "Dialogue en parler parisien" entre Mathieu Gallerey, né en 1873 à Paris, sculpteur-décorateur, et Théophile Avide, né en 1848 à Paris, entrepreneur de plomberie. Paris, 11 mars 1913 (AP 202) - 1 face : 2'49".
  3. "Conversation en parler parisien" entre Mathieu Gallerey et Théophile Avide. Paris, 11 mars 1913 (AP 127) - face A : 2'23"; face B : 2'39".
- Le premier de ces disques se trouve signalé comme l'un des trop rares exemples existant de langue parlée enregistrée dans Marcel COHEN, *Histoire d'une langue : le français*.

★

## BIBLIOGRAPHIE

- Sonia BRANCA, "Patois, jargons, dialectes et institution scolaire dans la France du XIXe siècle", *Recherches sur le français parlé*, n° 2, février 1979.
- Charles BRUNEAU, "Enquête phonographique sur les patois d'Ardenne", *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, juillet-août 1912.
- *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, thèse de doctorat, Paris, Champion, 1913.
  - *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, thèse complémentaire, Paris, Champion, 1913.
  - *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, Champion, 1914-1926, 2 vol. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 207 et 248).
- Ferdinand BRUNOT, Notes, manuscrits et correspondances conservés dans le fonds Brunot des Archives de la Parole.
- *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1887.

— *Le Renouveau des méthodes grammaticales*, Revue Universitaire, Paris, 1920.

Jean COHEN, *Histoire d'une langue : le français*,

J. GILLIERON et M. ROQUES, *Études de géographie linguistique de la France*, Paris, Champion, 1912.

Jean HAUST, "Le phonographe et les patois", *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, Liège, 1912.

J.J. SALVERDA DE GRAVE, "De Gramoffon in de Sorbonne", *De GIDS*, 1913.

Jean STEFANINI, "Sur une première rencontre de la linguistique et de la sociologie; relecture d'A. Meillet", *Recherches sur le français parlé*, n° 2, février 1979.

• Journaux et magazines :

*Journal de Montmédy*, 2 oct. 1912, "La conservation des patois aux Archives de la Parole".

*Paris-Disques*, 5 févr. 1912, article de F. BRUNOT, "Le Pathégraphe et l'enseignement. Les Archives de la Parole et les parlars de France".

*Le Petit Journal*, 12 août 1912.

*Le Petit Var*, 14 août 1912.

*La Petite République*, 17 janvier 1913, "Les vieux langaiges françoys". (sic) : "c'est la jeune Sorbonne qui les recueille et les empêche de mourir tout à fait".



DISQUE A. P. SÉRIE D N° 40

Enregistré	Enregistrement
Nom <u>Boussingault</u>	Date <u>8 juillet</u>
Prenoms <u>Auguste</u>	Lieu <u>Anseremme</u>
Sexe <u>masculin</u>	Nature du sujet <u>Conte (populaire ?)</u>
Age <u>26 ans</u> Profession <u>Hôtelier</u>	Langue <u>romane</u>
Lieu de naissance <u>Anseremme</u>	Dialecte <u>parois d'Anseremme mélange de Namurois</u>
Domicile <u>Anseremme</u>	Appareil <u>Sorbonne</u>
A habité à _____	Diaphragme <u>ML 3</u>
Voyage <u>à l'étranger</u>	Pavillon <u>n° 1</u>
Service militaire _____	Ingenieur <u>Arasse</u>
Domicile des parents _____	Linguiste <u>Brunot et Brunseau</u>
Patrie du père <u>Anseremme</u>	
- de la mère _____	
Observations: <u>fable, mais très bon</u>	

Texte	Transcription ou Traduction (Noms, profession du traducteur)
<p>Σ. Kōkunōd                  diepu ō nti tē l. bō dyē rmar Kō<sup>o</sup>                  dē l. paradi en mas di djē                  Ki n. l. arē nē. Ki n. l. arē nē                  fwāz bēl māy. ō djv, i va tōō                  drwē rpassē l. grā liv d. a. dē                  pēr ē i Kōstat ā n ē fē Ki                  brāmē dē djō K. astō ēskri pō                  l. ō pēr arē passē lus do paradi                  tō mwrē, i ratō sō pēr ō                  ratōratō a. ō. ōz. ō bē! sō pēr                  disti, Kōmē s. fē ti Ki nōs paradi</p>	<p>Concurrence                  Depuis un petit temps le bon Dieu remarquait                  dans le paradis une messe de gens                  qui ne lui avaient pas... qui ne lui avaient pas                  fort belle mais un jour, il va tout                  droit repasser le grand livre de la Saint                  Pierre et il constate en effet que                  beaucoup des gens qui étaient inscrits pour                  entrer avaient jusqu'à la porte du paradis.                  Tout pâché, il rattend Saint Pierre au                  ratheloya... à une heure ou deux! Saint-Pie-                  rre dit, comment se fait-il que vous n'avez pas                  (1) à savoir si c'est un ratheloya; la reprise du                  texte</p>